



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

métallurgie

Question écrite n° 14662

Texte de la question

M. Georges Hage attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la réponse à sa question du 17 novembre 1997 relative aux conditions de travail et de sécurité aux Aciéries de l'Atlantique à Tarnos. Elle y avait souligné qu'un audit de sécurité était en cours et que l'inspection du travail restait attentive à l'évolution de cette entreprise. Or un nouvel accident est intervenu à la mi-avril. Une bourrasque a couché au sol deux portiques du parc à ferraille des Aciéries de l'Atlantique (UCIN), des équipements qui servent à décharger de la ferraille transportée par bateau en provenance de Bilbao (Espagne). Chacun de ces équipements pèse près de 250 tonnes. Mais le vent a été le plus fort au point de pousser ces deux portiques contre des butées qui ont littéralement explosé sous la pression. Les salariés s'interrogent : « Pourquoi les engins travaillent-ils alors que la météo avait clairement annoncé la tempête ? » En tout état de cause, il lui demande où en est l'audit engagé sur la sécurité et si elle entend diligenter une initiative de l'inspection du travail.

Données clés

Auteur : [M. Georges Hage](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14662

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mai 1998, page 2743